

13 décembre 2021



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 13 décembre 2021 à 19 h 00 à la salle du conseil municipal, édifice municipal de Sainte-Rose-du-Nord.**

CONSIDÉRANT les mesures exceptionnelles adoptées par décrets et arrêtés ministériels du gouvernement provincial pour faire face à la pandémie de COVID-19, permettant au conseil municipal de siéger à huis clos et permettant à leurs membres de prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

**Présents :** M. Claude Riverin, maire et président d'assemblée  
M. Michel Blackburn, conseiller poste 1  
M. Éric Larouche, conseiller poste 2  
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3  
Mme Kim Limoges, conseillère poste 4  
M. Gilles Tremblay, conseiller poste 5  
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6

**Absent(s) :** Tous conseillers présents

Est également présent, M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier, agissant à titre de secrétaire.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie des projets de procès-verbaux ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

---

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence du maire, M. Claude Riverin, l'assemblée est déclarée ouverte.

**1. MOT DE BIENVENUE**

M. le maire, Claude Riverin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil de même qu'à la population qui pourra suivre l'assemblée via la plateforme Facebook de la municipalité.

258-2021

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que M. le maire Claude Riverin a fait lecture de l'ordre du jour et que les membres du conseil ont pu consulter celui-ci au moins 72 heures avant la tenue de la séance.

Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par Mme Kim Limoges, d'adopter l'ordre du jour suivant :

**1. MOT DE BIENVENUE**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution**

**3. ADMINISTRATION ET FINANCES**

**3.1** Adoption des prévisions budgétaires 2022 – **Résolution.**

**3.2** Adoption du taux de taxe foncière 2022 - **Résolutions.**

**3.3** Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2025 – **Résolutions.**

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. DISPOSITIONS FINALES**

**5.1** Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité**

259-2021

### 3. ADMINISTRATION ET FINANCES

#### 3.1 Adoption Des prévisions budgétaires 2022

M. Claude Riverin, fait la présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

Il annonce que la municipalité propose un budget équilibré de 1 174 205\$, passant par la suite en revue les différents postes budgétaires des charges et des revenus.

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires 2022 telles que présentées et rédigées pour un budget équilibré de 1 174 205\$.

**Adopté à l'unanimité**

260-2021

#### 3.2 Adoption du taux de la taxe foncière 2022

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2022 de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

CONSIDÉRANT l'obligation de modifier le taux de la taxe foncière afin de permettre à la municipalité de présenter un budget équilibré.

Il est proposé par M. Eric Larouche, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'adopter le taux de la taxe foncière au montant de 1.29\$/100\$ d'évaluation pour l'année financière 2022.

**Adopté à l'unanimité**

261-2021

#### 3.3 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2025

M. Claude Riverin, maire, présente le plan triennal d'immobilisations 2022-2025.

Il annonce que pour la prochaine année, la municipalité travaillera à la concrétisation des projets suivants :

- Mise en place d'un système de traitement des eaux usées en périmètre urbain
- Réfection de la rue de la Descente-des-Femmes
- Acquisition d'un chargeur sur roues
- Élaboration d'un plan de modernisation de l'édifice municipal comprenant l'agrandissement de la bibliothèque
- Réfection du quai
- Réfection du Pavillon d'accueil
- Projets de sentiers de la Société de développement
- Acquisition d'une génératrice
- Acquisition d'une imprimante pour l'édifice municipal

Après cette présentation, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2022-2025 tel que présenté et rédigé.

**Adopté à l'unanimité**

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

*Aucune question reçue du public avant la séance.*

## 5. DISPOSITIONS FINALES

262-2021

### 5.1 Levée de la séance

M. Étienne Voyer propose que la séance soit levée à 19 h 40.

---

ERIC EMOND  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier

---

CLAUDE RIVERIN  
Maire